

Extrait de la fiche RNCP n°29968

Licence Professionnelle Mention : « Métiers des réseaux informatiques et télécommunications »

➡ Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétences acquis

Conception, configuration et exploitation de réseaux informatiques locaux ou étendus

- Installation, configuration et administration des systèmes d'exploitation
- Installation, configuration et exploitation des supports de transmission
- Installation, configuration et exploitation d'une infrastructure de télécommunications
- Gestion de la sécurité des réseaux informatiques et de télécommunications
- Négociation et commercialisation de solutions réseaux informatiques et de télécommunications
- Gestion de projets techniques dans le domaine des réseaux informatiques et de télécommunications
- Mise en conformité avec la réglementation des réseaux informatiques et de télécommunications

Etudier, déployer et administrer un réseau informatique local, multi-sites ou de télécommunications

- Déployer et gérer une architecture de sécurité des réseaux et des systèmes
- Prendre en compte les différentes offres des opérateurs et solutions techniques possibles.
- Installer, configurer, maintenir les services réseaux et télécoms les principaux systèmes d'exploitation et administrer les services et les utilisateurs en prenant en compte les aspects sécurité
- Prendre en compte et analyser différentes solutions techniques et les commercialiser

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

➡ Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles avec ce diplôme

J Information et communication

- ◇ Administrateur de réseau informatique local, multisite ou de télécommunication
- ◇ Administrateur de systèmes d'informations
- ◇ Agent de maîtrise expert en systèmes et réseaux informatiques sécurisés
- ◇ Gestionnaire de parc informatique matériel et virtualisé
- ◇ Architecte de réseaux sécurisés, spécialiste en cyber-sécurité
- ◇ Administrateur de réseaux téléphoniques mobiles
- ◇ Intégrateur voix/données/images/vidéo
- ◇ Architecte de solutions de télécommunications unifiées
- ◇ Responsable déploiement de réseaux très haut débit
- ◇ Chargé d'affaires en réseaux et télécommunications
- ◇ Cadre technico-commercial en réseaux et télécommunications

➡ Descriptif des composantes de la certification

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Code NSF : 326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission, , 326n Analyse informatique, conception d'architecture de réseaux, 326p Informatique, traitement de l'information (organisation, gestion

Codes des fiches ROME les plus proches : M1801 : Administration de systèmes d'information - M1802 : Expertise et support systèmes d'information - M1804 : Études et développement de réseaux de télécoms

- M1806 : Conseil et maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information - M1810 : Production et exploitation de systèmes d'information

➔ Bloc de compétences

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 - Usages numériques	Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
Bloc de compétence n°2 - Exploitation de données à des fins d'analyse	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. • Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. • Développer une argumentation avec esprit critique.
Bloc de compétence n°3 - Expression et communication écrites et orales	<ul style="list-style-type: none"> • Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. • Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
Bloc de compétence n°4 - Positionnement vis à vis d'un champ professionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. • Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. • Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
Bloc de compétence n°5 - Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. • Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. • Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. • Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.
Bloc de compétence n°6 - Développement et mise en œuvre d'outils de conception et d'analyse	<ul style="list-style-type: none"> • Etudier, déployer et administrer un réseau informatique local, multi-sites ou de télécommunications • Déployer et gérer une architecture de sécurité des réseaux et des systèmes • Installer, configurer, maintenir les services réseaux et télécoms les principaux systèmes d'exploitation et administrer les services et les utilisateurs en prenant en compte les aspects sécurité
Bloc de compétence n°7 - Réalisation d'un diagnostic et/ou d'un audit pour apporter des conseils	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre en compte les différentes offres des opérateurs et solutions techniques possibles
Bloc de compétence n°8 - Mise en œuvre de stratégies marketing et commercialisation	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre en compte et analyser différentes solutions techniques et les commercialiser

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none"> ◊ une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation ◊ des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. ◊ des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X		Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none"> ◊ une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation ◊ des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. ◊ des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X		Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none"> ◊ une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation ◊ des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. ◊ des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X		Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none"> ◊ une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation ◊ des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. ◊ des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Composition définie par le Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

Non accessible en Nouvelle Calédonie et Polynésie Française

Statistiques

Observatoire de la Vie Etudiante et de l'Insertion Professionnelle- OVE <https://www.univ-tlse2.fr/accueil/navigation/formation-insertion/devenir-de-nos-diplomes/connaissance-reussite-et-devenir-des-publics-etudiants-de-l-ut2j-328567.kjsp?RH=services>

Autres sources d'information

<https://www.univ-tlse2.fr> <https://www.iut-blagnac.fr> <http://www.iut-rt.net/lp-rims/>